

mesures prises en juillet dernier pour limiter les importations d'aciers spéciaux. Cette surtaxe prend la forme d'une majoration allant jusqu'à 7,7 % des droits de douane applicables aux importations de certains aciers spéciaux américains.

Ce geste montre bien que le Canada est déterminé à exercer vigoureusement ses droits aux termes des accords commerciaux internationaux, et témoigne de l'engagement du gouvernement en faveur d'un système commercial mondial plus ouvert et plus discipliné.

J'aimerais maintenant vous toucher quelques mots de mon ministère. La réorganisation du nouveau ministère des Affaires extérieures est maintenant terminée. Celui-ci est désormais doté d'un noyau de spécialistes économiques et commerciaux très compétents et doués, qui viendra s'ajouter aux points forts traditionnels du Ministère dans le domaine de la politique étrangère. Ces spécialistes sont maintenant groupés dans une structure géographique et fonctionnelle plus rationnelle et sont prêts à vous aider à résoudre les problèmes que pourrait soulever l'exécution de vos projets sur les marchés internationaux, qu'il s'agisse d'exigences internationales en matière de financement, de règlements douaniers, d'une évaluation de la stabilité politique ou des perspectives économiques sur un marché donné.

Vous serez également intéressés de savoir que le Ministère a mis sur pied un Secteur de l'expansion du commerce international qui comprend des fonctionnaires ayant une expérience dans les domaines de la commercialisation des céréales, de la mise en marché des produits alimentaires, halieutiques et agricoles, des produits à haute technicité et du matériel de défense, ainsi que des industries primaires et manufacturières. La concentration de toutes ces compétences au sein du nouveau ministère canadien des Affaires extérieures représente un changement radical dans l'organisation du gouvernement canadien, et confirme le caractère prioritaire des questions commerciales.

Afin de consolider les liens entre le développement industriel et la promotion du commerce, mes officiels collaborent avec les spécialistes régionaux et industriels du ministère de l'Expansion industrielle régionale à Ottawa et dans les divers bureaux régionaux de ce ministère au Canada.

Outre les services offerts par ces bureaux régionaux, les gens d'affaires peuvent s'adresser au Centre d'information sur le commerce dont les bureaux sont situés au ministère des Affaires extérieures à Ottawa. Celui-ci fournit des renseignements sur toute la gamme des services à l'exportation offerts par le gouvernement aux exportateurs actuels et éventuels et symbolise le désir du gouvernement de répondre aux besoins de l'industrie canadienne.

Je suis heureux d'annoncer que le Ministère compte désormais un nouveau sous-ministre du Commerce extérieur et coordonnateur des relations économiques internationales en la personne de Mme Sylvia Ostry. Grâce à sa connaissance des questions économiques internationales, elle constituera un atout précieux pour ce qui est de la formulation de politiques qui enchâssent l'importance du commerce international dans l'économie canadienne. Mme Ostry m'accompagnera au Symposium de Davos.